



Erdeven et le raccordement de la zone Bretagne sud – les principaux enjeux- la Commission d'enquête publique à Erdeven 25 août

Contribuer avant le 28 septembre sur <https://www.registre-numerique.fr/raccordement-des-parcs-eoliens-en-bretagne-sud>

PIEBIEM publie un document sur les principaux enjeux du raccordement à Erdeven qui s'appuie sur des documents officiels de RTE et un compte-rendu de la concertation Fontaine. De l'aveu même de RTE « **la zone en mer qui a été décidée bien avant le débat public par la région, les pêcheurs et les autorités de défense a pour conséquence d'orienter le raccordement sur une côte sensible du Morbihan** ». L'ensemble du littoral concerné est reconnu par la DGEC comme un « **paysage de très forte valeur** » avec de **forts enjeux patrimoniaux** (site mégalithique d'Erdeven, maintenant classé Unesco) de **biodiversité marine** (maërl, zostère, laminaire dans la zone du raccordement) et de **biodiversité terrestre** (zone Natura 2000 du le Massif dunaire de Gâvres-Quiberon qui s'étend sur 35 kilomètres de littoral continu entre Gâvres et le fort de Penthièvre, constituant le plus grand ensemble dunaire de Bretagne).

A chacun de faire sa propre contribution personnelle à l'enquête, avec ses centres d'intérêts, ses inquiétudes, ses raisons de s'opposer. PIEBIEM publie, notamment sur son site internet <https://piebiem.webnode.fr/> pour vous aider dans votre contribution si vous le souhaitez. Un conseil : les arguments ; c'est bien ; l'expression d'une émotion vraie, c'est très efficace aussi. **Enfin, ce qui en jeu, c'est non seulement les modalités du raccordement, mais son utilité même : si la zone éolienne est inutile, trop nuisible pour la biodiversité, inacceptable par son empreinte paysagère et patrimoniale, le raccordement est a fortiori inutile, ce qu'il faut mentionner dans la contribution, puisque c'est l'objet de l'enquête.**

1 - UN ENJEU PAYSAGER FORT : UN GRAND SITE DE FRANCE AVEC PLEINE VUE SUR ZONE INDUSTRIELLE ÉOLIENNE L'atterrage à Erdeven représente tout d'abord un fort enjeu paysager avéré par les documents officiels de la DGEC (*Parc éolien au large de la Bretagne Sud (AO5) État actuel de l'environnement Étude paysagère et patrimoniale, partie 1 et 2*) [lienlien](#). L'ensemble du littoral concerné est reconnu par la DGEC comme un « **paysage de très forte valeur** (grand massif dunaire, vis à vis avec les îles de Groix et de Doëlan) ; **un site balnéaire fréquenté en saison** » et rappelle que l'ensemble du littoral de l'océan est classé (Site littoral des dunes et étangs et Gâvres et Plouhinec) et de surcroît englobé par le **Grand Site de Gâvres Quiberon, qui bénéficie du label « Grand Site de France... dont on se demande s'il pourra être conservé.**

2—DES ENJEUX PATRIMONIAUX UNIQUES : LE SITE MÉGALITHIQUE D'ERDEVEN ET SES ABORDS : L'atterrage de Bretagne sud est prévu à Erdeven, avec le passage de trois câbles de 250 000 **volts sous une zone mégalithique aujourd'hui classée Unesco** - en fait rien moins que le plus important site mégalithique breton après Carnac (**alignements de Kerzerho, 190 menhirs !**) datant de -5000 à -2000 avant J-C. Le tracé passerait, à l'est de l'enceinte et du dolmen de Crucuno (Plouharnel) et de celui Mané Groh (Erdeven), dans une zone boisée et humide encore non fouillée au fort potentiel archéologique, comprenant déjà les tumulus de Bovelann, reconnus et inscrits sur la liste Unesco. Par ailleurs, le tracé passera par les dunes de Kerhillio, une zone également connue pour son intérêt scientifique, si l'on en croit les recherches passées et la quantité des collections du musée de Carnac en provenant. **RTE a avoué benoîtement « En revanche, le risque de découverte archéologique est possible... » mais ne publie dans l'enquête publique les diagnostics de l'Institut National de fouilles préventives – les quels ne sont d'ailleurs pas publiés.**



Erdeven et le raccordement de la zone Bretagne sud – les principaux enjeux- la Commission d'enquête publique à Erdeven 25 août

Contribuer avant le 28 septembre sur <https://www.registre-numerique.fr/raccordement-des-parcs-eoliens-en-bretagne-sud>

3—PARTIE MARITIME DU RACCORDEMENT, DES ENJEUX MAJEURS DE BIODIVERSITÉ : MAËRL, HERBIERS DE ZOSTÈRES, LAMINAIRES... RTE reconnaît des enjeux majeurs de diversité sur la partie maritime du raccordement qui constituent des zones de nourriceries importantes. « ***Ainsi, dans la zone d'étude en mer du raccordement, quelques habitats particuliers, tels que des bancs de maërl ou des herbiers, ont été détectés*** et devront être pris en compte lors de la définition du tracé des liaisons électriques de raccordement. » Comme la zone éolienne Bretagne sud en général, la partie maritime du raccordement de RTE comporte donc des ***risques particuliers et majeurs de dommages importants, irréversibles et non compensables à des habitats originaux et fortement protégés***

4 - PARTIE TERRESTRE DU RACCORDEMENT, DES MILIEUX TRÈS PROTÉGÉS : INVENTAIRES ZNIEFF, SITES NATURA 2000 ET OSPAR- LE DÉPARTEMENT SERA VIGILANT ? RTE l'a reconnu, le raccordement a été orienté sur « ***une côte sensible du Morbihan*** ». ***Le massif dunaire Gâvres-Quiberon et ses zones humides associées sont classés Natura 2000 et, au-delà, d'autres espaces proches font l'objet d'inventaires ZNIEFF et sont le refuge d'espèces végétales ou animale protégées.*** Ces points ont été particulièrement soulevés de la réunion de compte-rendu de la Concertation Fontaine du 12 avril 2023. « Concernant le milieu naturel, on observe de nombreux boisements très découpés et morcelés complétés de quelques prairies aux abords des cours d'eau, ***des zones humides recensées sur la quasi-totalité de l'aire d'étude, des milieux naturels riches, localisés au niveau de la côte sur le massif dunaire de Gâvres à Quiberon et de ses zones humides associées,*** et dans une moindre mesure, aux abords du ruisseau de Tréavec et de l'étang de Crannic sur les communes de Landaul et Brech. Ces milieux naturels sont protégés par des ***inventaires ZNIEFF, des sites Natura 2000 et OSPAR*** ainsi que par la trame verte. Pas moins de 34 espèces végétales à forte valeur patrimoniale ont été inventoriées sur ce site ; parmi celles-ci, 13 espèces protégées au niveau national, et 5 espèces bénéficiant d'une protection à l'échelle européenne dont le célèbre Chardon vivipare dont le site est l'unique station française)... Il existe également sur le site une présence faunistique avec des atteintes possibles d'espèces très protégées comme le Grand murin (trouvé dans des blockhaus sur la dune de Plouharnel), la loutre d'Europe (présente dans la ria d'Etel, mais fréquentant possiblement la zone humide concernée. Et les zones humides arrière dunaires accueillent une faune odonatologique (libellules, demoiselles très riche, avec 26 espèces dénombrées)

5—UN ENJEU D'INTERFÉRENCE AVEC LES ACTIVITÉS MILITAIRES – CHAMPS DE TIR ET MUNITIONS OUBLIÉES Lors de la concertation Fontaine, l'armée, par la voix du capitaine de Frégate Louvier est intervenue pour faire part de ses préoccupations : « Le fuseau proposé traverse deux zones de tir (Linès et Bégo) dans lesquelles sont effectués des tirs à partir d'aéronefs et de bateaux. L'armée semble préoccupée par les incidences des travaux d'installation et de maintenance des câbles... par ailleurs RTE reconnaît que la présence probable de munitions anciennes sur le trajet peut être problématique.